

Valoriser ses légumes par la transformation fermière

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences techniques et réglementaires en transformation fermière des légumes, afin de démarrer ou de renforcer une activité économique de transformation.

Enjeux

Valorisation des produits, diversification

Pré-requis

Aucun.

Déroulé

Jour 1 :

- Présentation de la réglementation en vigueur : produits, étiquetage, auto-contrôles, traçabilité, etc.
- Étude des technologies de transformation et de conservation : choix des légumes, pré-traitement, congélation et surgélation, conserves de légumes appertisées conserves et semi conserves.

Jour 2 :

- Travaux pratiques en atelier de transformation (type de préparation à définir).
- Étude du matériel de transformation nécessaire (exemple de matériels, de coûts, de capacités, et coordonnées de quelques fournisseurs).

Dates, lieux et intervenants

12 janv 2021 CFPPA du Gers Route de Valentées
09:30 - 17:30 (7hrs) 32300 Mirande

13 janv 2020 CFPPA du Gers Route de Valentées
09:30 - 17:30 (7hrs) 32300 Mirande

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à ADEAR du Gers, 56 avenue des Pyrénées, 32000 Auch

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 04/01/2021

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Personnes éligible VIVEA : gratuit (392€ déduits de votre enveloppe)
Financement personnel : 60€/jour soit 120€.

Plus de renseignements

Audrey Boussaoud
a.boussaoud@adear32.fr
ADEAR du Gers
Repas tiré du sac.

Yoann ROBERT, formateur agroalimentaire du CFPPA de Lozère

Yoann ROBERT, formateur agroalimentaire du CFPPA de Lozère